

NON À L'EXTRÊME DROITE !

Suite à la défaite de son parti Renaissance aux élections européennes le dimanche 9 juin et à des chiffres records atteints par l'extrême droite, Emmanuel Macron a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale.

Au-delà d'un « pari risqué », dans un contexte de crise sociale se produisant dans un climat illibéral, cette décision ne fait que rapprocher l'extrême droite des portes du pouvoir, ce que le Président s'était engagé à combattre dès son premier mandat. Il est aujourd'hui évident qu'il a encouragé sa progression (réforme des retraites, loi immigration, loi assurance chômage).



L'EXTRÊME DROITE AU POUVOIR, C'EST

- La destruction des fondements du service public : refus de l'éducation prioritaire, impliquant une suppression des moyens alloués aux établissements ; remise en cause des services culturels, de santé et de transport, accessibles à toutes et à tous, indépendamment des revenus.
- La remise en question des libertés publiques et individuelles.
- La banalisation et la légitimation de toutes formes de racisme et de haine.
- Une politique contre les femmes, contre les minorités de genre, les minorités religieuses, contre le droit des travailleurs et travailleuses, contre le droit syndical, contre les politiques sociales et écologiques.
- La préférence nationale : perte ou restriction de droits sociaux (RSA, allocations familiales, AME, HLM,...) pour les étrangers payant leurs impôts en France !

Nous, personnels mobilisés de la cité scolaire Jacques Decour, face au danger, refusons de voir l'extrême droite arriver au pouvoir. Nous appelons à rejoindre la mobilisation en cours et à participer à toutes les manifestations qui expriment ce refus.

Les élections législatives auront lieu le 30 juin et le 7 juillet. Tous les citoyens de 18 ans au jour de l'élection peuvent voter. Votre bureau de vote est inscrit sur votre carte électorale.

=> **Guide du vote au dos** =>

**DANS LA RUE ET DANS LES URNES,
TOU.TE.S ENSEMBLE
CONTRE L'EXTRÊME-DROITE**



Manifestations !

**Votes les 30 juin
et 7 juillet**

